

Une réunion extraordinaire du conseil de Shawville a été ouverte par le maire par intérim Richard Armitage, à l'hôtel de ville à 18h00, le 4 août 2026, avec les conseillers, Inger Elliott, Julien Gagnon, Lyse Lacourse, Katie Sharpe et Lisa Taylor ainsi que Crystal Webb, directrice générale.

- 179-26 Proposé par Lyse Lacourse et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec une addition, incluant le numéro 9, pour approuver la vente de l'Olympia 1998 à Dave Meyer. Adopté à l'unanimité.

1. Appel à l'ordre
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions pour les visiteurs
4. Approuver la rémunération du personnel municipal pour l'élection partielle.
5. Accords de Howard :
 - A. Accord de travaux municipaux
 - B. Accord de projet de développement
6. Don du diamant R.A. Ball
7. Services d'abonnement Shawville Equity
8. Jason Hynes Construction Inc. - EST448
9. Pour approuver la vente de l'Olympia 1998 à Dave Meyer pour 10 000,00 \$.
10. Période de questions pour les visiteurs
11. Suspension de la séance

Aucun visiteur n'a assisté pendant la période des questions

- 180-26 Lisa Taylor a proposé que le conseil municipal de Shawville approuve la rémunération suivante pour le personnel électoral en vue de la prochaine élection partielle municipale :

- Agent de retour – 4 500,00 \$
- Secrétaire aux élections – 3 375,00 \$
- Assistant électoral – 2 250,00 \$

QUE la rémunération de tout le personnel électoral soit versée conformément au Règlement relatif au tarif de rémunération payable pour les élections municipales et les référendums.

QUE cette résolution soit conditionnelle à l'approbation de la nomination du bureau de vote par la Commission municipale du Québec. Adopté à l'unanimité.

- 181-26 Proposé par Inger Elliott, que le Conseil de la municipalité de Shawville accepte l'accord de travaux municipaux ainsi que l'accord de projet de développement entre la municipalité de Shawville et le groupe Howard. Cela inclut une discussion précédente lors de la réunion du 14 juillet 2026 avec la résidence #167-25. Il est également décidé que la directrice générale, Crystal Webb, et le maire par intérim Richard Armitage sont autorisés à signer les deux accords au nom de la municipalité. Adopté à l'unanimité.

182-26 Proposition Julien Gagnon que le Conseil de la municipalité de Shawville autorise un don ne dépassant pas 8 000,00 \$ à la R.A. de Shawville, sous réserve de l'examen des factures de soutien, afin d'aider à la construction du deuxième terrain de balle. Le financement aidera à couvrir le coût de l'argile de monticule nécessaire à la construction des plateaux de base et des boîtes de frappe sous le sol, ainsi que la construction de deux abris de terrain. Les fonds seront alloués à partir du numéro de compte 02-19000-970. Adopté à l'unanimité.

183-26 Proposé par Katie Sharpe, que le Conseil de la municipalité de Shawville accepte le devis de The Equity d'un montant de 249,99 \$ plus les taxes applicables chaque année afin de fournir aux sièges du conseil et aux administrateurs de bureau des premières éditions des publications hebdomadaires. Adopté à l'unanimité.

CONSIDÉRANT que la municipalité avait précédemment publié une demande de devis (RFQ) pour rationaliser les achats et garantir un entretien routier rapide et rentable ;

ATTENDU QUE le devis soumis par Jasons Hynes Construction a été accepté par le Conseil le 14 juillet 2026 dans la résolution #161-26

184-26 **DONC** Lyse Lacourse propose que le Conseil de la municipalité de Shawville autorise l'acceptation du devis soumis par Jason Hynes Construction (EST448) d'un montant de 18 449,48 \$, taxes comprises, pour la fourniture de services de réparation routière. Le devis actuel est conforme à cette RFQ. La résolution 161-26 du 14 juillet 2026, réunion, attribue la RFQ à Jason Hynes Construction. Adopté à l'unanimité.

185-26 Julien Gagnon a proposé que le conseil municipal de Shawville autorise la vente de l'Olympia 1998 à Dave Meyer pour un montant de 10 000,00 \$ d'impôts inclus. Adopté à l'unanimité.

186-26 Proposé par Julien Gagnon, que la réunion soit levée à 18h18.

Maire par intérim Directeur général